



PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITE D'ADMINISTRATION ET MEMBRES ACTIFS

Date et lieu : le 08/06/18 à 18h45 au restaurant les Cordeliers à PEZENAS

Présent : SANGUINET.C, BONNIN.E, JOUARD.S, BRAVO.J, LECLERC.T, MARTINEZ.C et S, GABBANA.N, MARGAS.J et M.

Absents : RIVERO.R

1 - École de tri : excellente image

Félicitations pour Mélanie, Joseph, Christian pour le développement de l'école de tri.

2 - Bilan financier bike and run: en attente

3 - Bilan financier association : -32210 +33861 = 1650 euros

Mention : il est demandé que Christian gère en totalité les comptes de l'association pour une gestion plus efficace. La doublement de ce poste pose un problème car tous les justificatifs n'ont pas été communiqués à Christian lors de l'établissement du bilan.

4 - Renouvellement bike and run 2019 et autre organisation : projet trail sur parcours b&r hors ligue

5 - Poursuite du partenariat avec INVERSE pour la saison prochaine. Projet de création au cours de l'été d'une trifonction haut de gamme de marque ZEROD. Le projet sera mené par Jérôme MARGAS.

6 - Excellente gestion de la partie communication. Amélioration du graphique et facebook. Félicitations à la référente communication pour la gestion de efficace de sa partie.

7 - BENET Lucie en rajout aux festivités avec Thierry

8 - Démission de Nicolas GOUX l'année prochaine pour des raisons professionnelles.

1er résolution

9 - proposition d'exonération de la cotisation membre conseil et bureau qui sera soumis à l'approbation des adhérents lors de la prochaine assemblée générale selon les critères définis :

exonération totale : Claude, Christian, Mélanie

Réduction de 100 euros pour : Sam, Joseph, Élodie, Rahnia

Réduction de 40 euros pour : Thierry, Sandrine, Nicolas GABBANA.

Réduction de 40 euros pour les membres actifs et arbitres

10 - Projet paiement course triathlon : le triathlon de Carcassonne sera retenu pour l'offrir aux adhérents du club. Charge à chacun de fournir sur papier le justificatif de paiement en vue du remboursement.

2ème résolution

- stage Espagne du 27/04/2019 au 04/05/2019: proposition de prise en compte de tout ou partie du séjour des coachs présents. Point soumis au vote des adhérents lors de la prochaine AG. Le stage demande 2 mois de préparation (liens avec l'hôtel, planification des entraînements en lien avec le coach natation de SETE, préparation également sur place tous les jours etc.... Pour info, SETE fait payer 320 euros le stage. METZ triathlon fait payer 350 euros pour ses adhérents et 400 euros pour les accompagnants, hors frais de déplacement)

- projet d'un référent marathon (RIVERO Carlos). La course devra intervenir impérativement avant février pour ne pas venir perturber la planification triathlon.

Clôture de la réunion: 20h30

Le Président
Claude MARTINEZ

DEFIMAN TRIATHLON PEZENAS
14 rue Hélène Boucher
34120 PEZENAS
N°Siret 813 691 631 00010
www.triathlonpezenas.fr